

DÉCARBONATION DU TRANSPORT LOURD DE MARCHANDISES : CONSTRUIRE UNE VOIE DURABLE

De tous les secteurs d'intervention de la lutte contre les changements climatiques au Québec, le transport routier lourd de marchandises est parmi ceux qui ont connu la plus forte croissance de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) depuis 1990. En 2021, le transport routier lourd correspondait à 8,7 % des émissions du Québec. Alors que les émissions totales de GES du Québec ont diminué de 8,1 % entre 1990 et 2021, les émissions de GES des véhicules routiers lourds ont crû quant à elles de 61 %. Le système actuel de mobilité des marchandises n'est pas orienté vers l'efficacité énergétique et l'est encore moins vers l'atteinte de la carboneutralité.

Des tendances lourdes

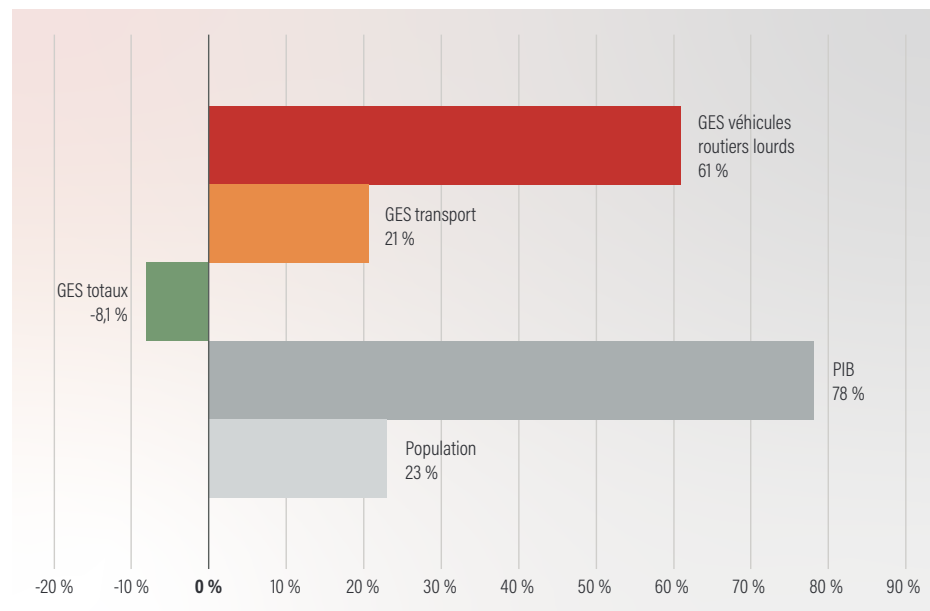
Des investissements soutenus durant des décennies dans les infrastructures routières ont renforcé l'avantage comparatif du camionnage par rapport à d'autres modes de transport de marchandises comme le train ou le bateau. De plus, les attentes de livraison ultra-rapide renforcent l'attrait pour le transport routier. Le ministère des Transports et de la Mobilité durable évaluait par ailleurs, en 2007, qu'environ 37 % des camions circulaient à vide (2013), et on observe aussi que les camions circulant sur les routes sont de moins en moins chargés.

Hausse de la consommation de biens matériels

Expansion des systèmes de transport routier, flexibilité du camion et « réflexe camion »

Attentes de livraison ultra-rapide (commerce en ligne)

Variation des émissions de GES au Québec entre 1990 et 2021



Croissance du camionnage

Hausse des émissions de GES

Tous les modes de transport ne sont pas égaux

Le transport de marchandises par camion...

- est plus dommageable que le transport par train et par bateau pour la collectivité :
 - ▶ accidents de la route
 - ▶ pollution de l'air et problèmes de santé
 - ▶ congestion et dégradation des routes
- a des besoins de main-d'œuvre plus grands;
- génère plus de GES pour la même quantité de marchandises transportée par train ou par bateau.

En Europe, il est estimé que le transport par camion engendre 3,2 fois plus de coûts pour la collectivité que le train et 2,2 fois plus que le bateau.

Source : CE Delft (2020).

Dans les grands centres, un camion lourd peut avoir jusqu'à 7 fois plus d'impact sur la fluidité de la circulation qu'un véhicule de passagers.

Source : Lu, Pan et al. (2020).

Un travailleur contribue à transporter environ


par train

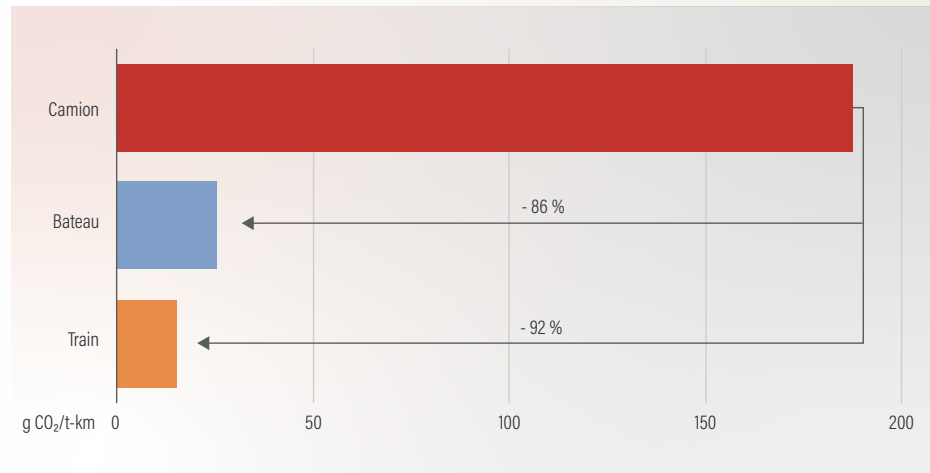
100 X
plus


par bateau

35 X
plus

de marchandises (tonnes) que par camion.

Émissions moyennes de GES par mode de transport de marchandises au Canada en 2020



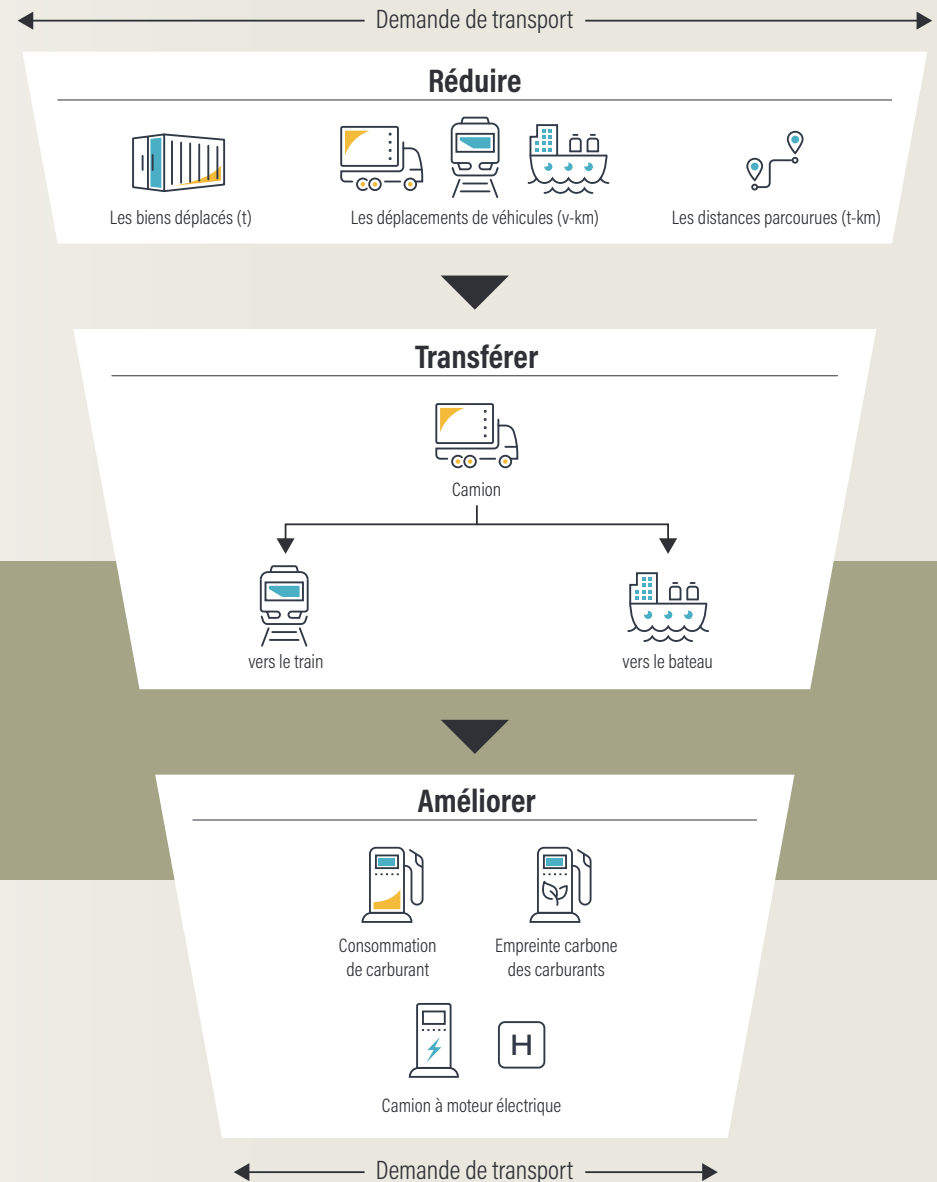
Source : Agence internationale de l'énergie, *Energy End-uses and Efficiency Indicators Data Explorer*.

Décarboner par l'approche Réduire – Transférer – Améliorer (RTA)

La logique RTA est une approche globale mise de l'avant dans la Politique de mobilité durable – 2030 du gouvernement du Québec et recommandée à l'échelle internationale. L'assortiment actuel de mesures du gouvernement du Québec se situe pour l'essentiel dans l'étape Améliorer de l'approche Réduire – Transférer – Améliorer, alors qu'il faut accroître le nombre d'interventions dans les premières étapes, soit Réduire et Transférer.

Il faut réduire nos besoins globaux de transport en revoyant nos choix de consommation qui ont un impact direct sur les émissions de GES. Cela se traduit par :

- La **sobriété matérielle**, qui nous invite à répondre à nos besoins tout en réduisant l'empreinte matérielle de nos choix de consommation;
- La **consommation de biens et services locaux**, qui génère moins de transport;
- Le **développement d'une économie circulaire**.



Il faut transférer une partie significative du déplacement de marchandises du camion vers le train ou le bateau. Ce transfert modal nécessite une série d'interventions de l'État dont :

- L'imposition d'un **coût carbone** supplémentaire pour le camionnage;
- Des actions structurantes, comme une véritable politique ferroviaire, pour réellement **encourager un transfert modal important** vers le train et le bateau.

Il faut finalement **accélérer la décarbonation** des différents modes de transport.

Le gouvernement doit faire preuve d'innovation pour rendre le transport des marchandises cohérent avec les objectifs de décarbonation tout en répondant aux besoins des communautés sur l'ensemble du territoire. Les décennies d'inaction ont haussé les enjeux et augmenté le niveau de difficulté. Mais, dans le domaine du transport de marchandises, il est encore possible d'emprunter une voie d'avenir qui peut et doit s'inscrire dans une trajectoire de carboneutralité. Dans ce contexte, le Comité présente les cinq recommandations suivantes :

1. Instaurer, dans les meilleurs délais, une contribution kilométrique dans le transport routier de marchandises.
2. Mettre en œuvre une stratégie ferroviaire et maritime favorisant un important transfert modal.
3. Prioriser le transport de courte et de moyenne distance dans les efforts d'amélioration du transport de marchandises.
4. Adopter une feuille de route sur le développement de l'économie circulaire pour contribuer à la réduction de la demande de transport.
5. Accroître la capacité de planification et de réglementation du gouvernement du Québec en décarbonation du transport.

À propos du Comité consultatif sur les changements climatiques

Le Comité consultatif sur les changements climatiques (le Comité) est un organisme permanent indépendant créé en vertu de la Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification. Le Comité a pour mission de conseiller le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à la demande de ce dernier ou de sa propre initiative, sur les orientations, les programmes, les politiques et les stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques.

Pour en savoir plus sur l'avis

Consultez l'avis complet en ligne :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/organismes-lies/comite-consultatif-changements-climatiques>